

COMMENTAIRE POLITIQUE DE PI SUISSE

aux projets de lois soumis en votation le 10 février
2019

«Le progrès ne signifie pas une amélioration depuis ce qui était, mais en direction de ce qui sera.»

Khalil Gibran

Initiative populaire «Stopper le mitage - pour un développement durable du milieu bâti (initiative contre le mitage)»

Ce que veut l'initiative : Elle veut préserver les terres cultivées et les protéger de l'étalement urbain afin que la production alimentaire régionale reste possible. Elle veut que les espaces verts, les espaces récréatifs et la biodiversité soient préservés pour les générations futures. Elle veut bloquer la surface totale des zones à bâtir et que les terrains à bâtir soient utilisés avec parcimonie. Elle veut améliorer la qualité de vie en promouvant des quartiers plus durables. Elle veut combler les lacunes de la loi sur l'aménagement du territoire.



Vision intégrale du futur : *Dans une société intégrale, le sol est perçu comme fondement de la vie et comme un présent. Il nous offre ce dont nous avons besoin. Le sol est un bien commun et est traité avec soin de manière appropriée. Le sol est utilisé de manière à ce que non seulement les humains et les générations futures soient préservés, mais également le monde environnant.*

Recommandation de vote : OUI

Nos réflexions à ce sujet :

1. L'acceptation de cette initiative renforce la conscience que le sol n'est pas extensible.
2. L'initiative assure un équilibre souhaitable entre les différents besoins d'utilisation.
3. La promotion de petites structures soutient la durabilité.

Requêtes spéciales de PI :

Nous demandons que la valeur du sol soit conscientisée dans notre société. Une interaction harmonieuse des humains avec leur environnement doit être mise en exemple et transmise. Nous voulons promouvoir des formes d'habitation durables et de petites structures. L'initiative contribue à stimuler des modes de vie plus collaboratifs.

Explication sur la démarche et le but du commentaire politique

Les commentaires politiques de PI Suisse sont le résultat d'un processus de prise de position intégrale aux projets de lois fédéraux proposés en votation. Dans le cadre de ce processus, nous évaluons si le projet représente un pas dans la direction d'une future société intégrale, autrement dit si ce projet est une réelle contribution à la transformation de notre société, ou s'il n'est qu'une variante de ce qui existe déjà. Les projets de lois sont évalués par la Commission politique de PI Suisse. Les responsables pour cette publication sont : Pia Bossi, Urs Haller, Remy Holenstein, Margreth Schmutz, Yvonne Schwienbacher et comme invitée, Susanne Baumann.

Le résultat de cette appréciation est publié sous la forme d'une recommandation de vote intégrale dont le but est d'animer auprès des lectrices et des lecteurs l'envie de déterminer leur opinion par leur propre réflexion personnelle. L'objectif d'une position intégrale n'est pas d'avoir raison, mais de permettre une évolution de conscience.